

# NOUVELLES DU BASSIN D'ARCACHON ET SON BASSIN VERSANT, DE L'ÉCOLOGIE EN GÉNÉRAL ET DE L'ASSOCIATION EN PARTICULIER

Bonjour à tous,

Les temps sont durs pour tous. Dans l'impossibilité de se réunir à cause de la pandémie Covid 19, nous ne pouvons que réunir le Conseil d'administration par visio-conférence. L'Assemblée Générale ne pourra pas avoir lieu en présenciel et une visio-conférence avec tous les adhérents s'avère trop compliquée à mettre en place.

Soyez rassurés, malgré toutes ses difficultés, votre Conseil d'Administration travaille, les dossiers n'attendent pas malgré le confinement. Nous allons donc essayer de vous rendre compte de l'avancement des dossiers actuels. Vous pouvez aussi communiquer avec nous par mail à l'adresse [ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com](mailto:ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com) ou par courrier postal à notre adresse: 23 avenue Centrale à Andernos. Vous pouvez aussi nous contacter sur Facebook ou Messenger: Marie-Hélène, Josiane et Julien gèrent les posts.

Nous avons décidé d'éditer une newsletter par trimestre, une lettre mensuelle demandant beaucoup trop d'investissement en temps pour nos administrateurs, dont certains travaillent. N'oublions pas que tous sont bénévoles. Par contre, si vous, adhérent à l'association avait envie d'être publié sur un article qui aura notre agrément, n'hésitez pas à nous l'envoyer.

Et surtout, n'hésitez pas à nous alerter si vous constatez une atteinte à l'environnement ou à la nature. Nous étudierons ce qu'il est possible de faire.

Nous vous souhaitons à tous de passer de bonnes fêtes malgré les restrictions dues à la Covid et espérons que l'horizon s'éclaircira en 2021.

Bonne lecture!

## Sommaire

**Nos dossiers:** 1 Huttopia, Le Teich// 2 Projet de voie de contournement Nord-Bassin// 3 La disparition des herbiers de zostères// 4 Le SCOT du Bassin d'Arcachon// 5 Le Projet Alimentaire Territorial// 6 La clôture de la propriété La Montagne

**Gros plan** sur un oiseau migrateur aquatique: la barge rousse

**Bulletin d'adhésion 2021**

## NOS DOSSIERS

## 1 Huttopia, Le Teich



Un collectif d'associations, dont Ecocitoyens, a attaqué le projet de camping Huttopia dans la forêt du Teich. Jugement en faveur des associations, chantier arrêté. Mais Huttopia et la commune du Teich ont fait appel. Même jugement, rejet de l'appel. Ces derniers se pourvoient en cassation, c'est à dire en Conseil d'Etat car l'autorisation attaquée avait été signée par Préfet de région. Nous attendons la décision du Conseil d'Etat d'accepter ou non ce pourvoi et la tenue d'un nouveau procès.

## 2 Projet de voie de Contournement Nord-Bassin



Ce projet de route à deux voies qui relierait Arès à Biganos (et peut-être Mios) est porté par le Conseil Départemental, en charge des infrastructures routières départementales.

Nous avons participé à toutes les réunions de concertation pour donner notre position et débattre avec les professionnels et propriétaires forestiers. La concertation est terminée maintenant et bien que les résultats ne soient pas très consensuels, le Conseil Départemental a lancé les études préalables pour sa faisabilité et la détermination du trajet.

Aux dernières nouvelles, le Conseil Départemental passe la balle à la COBAN, collectivité des 8 communes du Nord Bassin. Sur les 3 scénarios envisagés, aucun n'a encore été choisi mais les personnes présentes lors de la concertation avaient privilégié à 45% des aménagements routiers via les pistes forestières existantes. Et le CD estime que la COBAN devra prendre en compte les enjeux environnementaux et financiers et que ses orientations détermineront les choix qui seront faits. ( traduction: ça dépend combien la COBAN mettra sur la table)

En fait, c'est peut-être une façon de d'enterrer le projet...

### 3 La disparition des zostères



C'est notre fil rouge. Pour que l'herbier de zostères puisse être restauré, il faudrait que les eaux soient de meilleure qualité, en particulier la baisse du pourcentage de molécules chimiques, pesticides, herbicides, antifoulings en est la condition majeure.

Or, le dragage du port de La Teste et de la canalette est en passe d'être autorisé. L'enquête publique vient de se terminer par un avis favorable avec des recommandations de la part du Commissaire-Enquêteur.

Voici la contribution de notre spécialiste des questions marines:

*L'impact de ce Dragage est déterminant pour l'écosystème du Bassin d'Arcachon à plusieurs titres:*

*-Tout d'abord par son importance exceptionnelle : 46600m<sup>3</sup> au total*

*-Par sa situation : En bordure du chenal desservant les ports ostréicoles de Gujan et l'est du Bassin, partie la plus polluée et à faible renouvellement de la colonne d'eau (de l'ordre de 20 jours)*

*-Par l'ancienneté de ses sédiments vaseux ; plusieurs dizaines d'années, cumulant de ce fait toutes sortes de polluants communs à tous les ports du Bassin: métaux lourds, herbicides, HAP et TBT (tributylétain) dont la durée de vie est longue .etc...*

*-Par la méthode de dragage, en effet le dragage mécanique en eau, maintenant préférentiellement adoptée pour sa facilité de mise en œuvre, est la pire de toutes, surtout sur l'écosystème du Bassin dont le principal déséquilibre est la régression catastrophique des zostères à l'origine de l'augmentation de la turbidité qui, à son tour, diminue la photosynthèse et accélère la rétro action positive de ce déséquilibre. Donc cette technique augmentant les MES (matières en suspension, polluées ou non, à l'origine des dépôts vaseux dans les parties basses et à faible courant, comme les ports) est une catastrophe environnementale.*

*-Par l'organisation décisionnelle. Une nouvelle autorité apparaît maintenant, le SMPBA, que celle-ci gère les ports, c'est sa fonction ! Mais sur les méthodes de dragage et leurs conséquences environnementales, c'est discutable, il est difficile d'être juge et partie.*

*La majorité des 30 pages politico-administratives du rapport sont consacrées au conflit entre la municipalité de la Teste voulant exporter ses sédiments sablo-vaseux (et non boues), et celle de Gujan qui n'en veut pas, le rapport avec l'environnement est pour le moins très éloigné !*

*Les organismes ayant un rôle de police de l'environnement comme le PNM dont l'objectif déclaré est « La réhabilitation de l'écosystème en 15 ans » utilisent des méthodes totalement inefficaces, les problèmes stagnent comme celui des Groupes Zostères ou Navigation de plaisance. Il existe pourtant des méthodes de résolution de problèmes utilisés dans l'industrie qui ont fait leurs preuves ! Et, oui les avions volent, mais les zostères continuent à régresser !*

*Plus le temps passe et plus la protection environnementale du Bassin régresse. Les méthodes de dragage hydraulique sont complètement rejetées avec une sentence sans appel: « inapplicable ». Les décisions sont confiées à des organismes inefficaces et à des élus non militants dont les objectifs sont tout autres.*

*La pression augmente constamment, le Bassin d'Arcachon si loué par les médias et les politiques est bien entré dans l'Anthropocène !*

#### **4 Le SCOT, schéma de cohérence territoriale**

Il est en cours d'élaboration par le SYBARVAL, syndicat des élus du Bassin d'Arcachon et du Val de L'Eyre pour les 15 à 20 ans à venir.

Pour en savoir plus, connectez vous: <https://www.sybarval.fr/le-scot/>

#### **5 Le PAT, projet alimentaire territorial**

Il est porté par une association du Sud-Bassin, le Collectif Aliment-terre du Barval. Nous avons participé à plusieurs réunions de fondation de ce PAT. Pour connaître l'avancée de ses travaux, vous pouvez vous connecter à: <https://aliment-terre-barval.jimdofree.com>

## 6 La clôture de la propriété La Montagne



Fin juin, nous avons été alertés par un riverain. Le propriétaire de l'espace naturel et forestier à cheval sur les communes d'Arès et d'Andernos, au lieu-dit La Montagne, d'une contenance d'environ 420 ha, était en train de clôturer intégralement sa propriété.

Nous avons alors constaté la construction d'une clôture de 2,20 m de hauteur, enfouie de 30 cm dans le sol avec un maillage fin dans le bas. Il s'agit d'une clôture faite pour empêcher la faune de passer, de s'échapper ou d'entrer. Ce genre de grillage est utilisé pour faire un enclos de chasse.

Or cet espace naturel:

- est un réservoir majeur de biodiversité
- est traversé par un ruisseau reconnu, le Cirès
- abrite un espace naturel sensible le long de ce ruisseau
- relie le Bassin et le site des Quinconces St Brice aux réservoirs de biodiversité des Parcs Naturels Régionaux du Médoc et des Landes de Gascogne
- est en zone rouge du Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt. Il doit donc être accessible aux pompiers.

D'après nos informations, le propriétaire a rencontré le Maire d'Andernos pour lui assurer qu'il ne s'agit pas de créer un enclos de chasse, à quoi le maire a répondu en lui demandant de mettre sa clôture en conformité avec le PLU, car seules les clôtures ne dépassant pas 1,60m sont permises.

En ce qui nous concerne, avec un collectif d'associations de défense de la nature, nous étudions la possibilité d'une action en justice car la faune sauvage doit pouvoir circuler librement.

## LA BARGE ROUSSE



### Complètement Barge !

L'info n'aura sûrement pas échappé aux plus curieux d'entre vous : en septembre dernier, un nouveau record de vol vient d'être établi entre l'Alaska et la Nouvelle-Zélande. Le recordman en question ? Un oiseau : la Barge rousse. Désigné par le code 4BBRW, ce mâle de *Limosa lapponica* a parcouru les 12 200 km qui séparent son lieu de reproduction estivale pour rejoindre ces quartiers d'hiver en... 11 jours sans escale ! En effet, après avoir passé la période de nidification dans les régions arctiques, la Barge rousse regagne des contrées plus chaudes jusqu'au printemps prochain.

Il faut dire que l'animal est un habitué des voyages longues distances. Avec un poids oscillant entre 200 et 400 g, ce limicole possède un système énergétique incroyablement optimisé et prépare son expédition avec soin en doublant de taille avant le grand départ. Pour parer cette prise de poids, il semblerait même qu'il ait la capacité de réduire certains organes jugés inutiles pour cette traversée (l'estomac ou le foie), afin d'alléger sa charge. Ses ailes longues et pointues lui confèrent un profil aérodynamique, faisant de lui un migrateur taillé pour ce genre de périple. Le spécimen aurait ainsi atteint une vitesse de 90 km/h. Autre caractéristique qui surprend aujourd'hui encore les scientifiques qui suivent ces migrations : l'oiseau semble être équipé d'un GPS ! Ce qui s'avère extrêmement utile lorsque l'on se retrouve en plein milieu de l'océan Pacifique sans terre à l'horizon. Il bat ainsi le précédent record





## BULLETIN D'ADHESION 2020-21

Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon  
23 avenue Centrale  
33510 Andernos les Bains  
Tel 07 69 40 57 40

[ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com](mailto:ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com)

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

.....

Code postal.....Ville.....

Email.....

Facultatif:

Téléphone.....Portable.....

*La cotisation ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.*

*Cotisation payable en euros ou en OSTREA, en espèces, par chèque ou directement par Carte Bancaire sur le site HelloAsso: <https://www.helloasso.com/associations/ecocitoyens-du-bassin-d-arcachon/adhesions/adhesion>*

*simple= 12 euros*

*Couple= 20 euros*

*Etudiants, chômeurs: gratuit*

Je deviens membre, nous devenons membres

Chèque

Espèces

Actif.....je verse la somme de..... euros..........

Bienfaiteur.....je verse la somme de ..... euros..........

Date: ..... Signature: